



Lundi 9 octobre 2023

## Nouvelles hausses des salaires à L'Est éclair

Après plusieurs réunions de Négociations annuelles obligatoires (NAO), nous sommes parvenus ce lundi 9 octobre, à un accord avec la direction de l'entreprise actant des hausses de salaires cette année.

Accord qui, s'il ne répondra pas à toutes les attentes de l'ensemble des salariés qui subissent l'inflation, permettra toutefois d'en atténuer les effets au quotidien en redonnant un peu de pouvoir d'achat.

Nous avons été entendus sur l'importance d'accorder des hausses de salaires à tous les salariés. La direction a proposé une « hausse indiciaire catégorielle ». À savoir :

- + 1,2 % pour les employés et les journalistes dont l'indice est de 90 à 115
- + 1 % pour les ouvriers, les cadres et journalistes dont l'indice est compris entre 120 et 140
- + 0,7 % pour les journalistes dont l'indice est compris entre 145 et 160
- + 0,5 % pour les journalistes pour les indices au-delà de 160

### **Des hausses des salaires pérennes dès octobre !**

Et pour les salaires les plus modestes de l'entreprise, inférieurs à 1,5 Smic (soit près d'un quart de l'effectif de L'Est éclair), la direction propose d'accorder une prime de partage de la valeur (PPV) de 500€ (versée fin octobre).

Enfin, toujours pour faire face à l'inflation alimentaire, des tickets restaurants vont être mis en place, en octobre, pour les salariés qui le souhaitent (la direction doit faire suivre un questionnaire d'ici la fin de semaine).

Ces tickets restaurants ont une valeur de 7,30€ par jour travaillé dont 3,87€ abondés par l'entreprise. Soit une valeur d'environ 790€ par an pour un temps complet. Ces tickets dématérialisés pourront également être utilisés pour payer les courses alimentaires (25€ maxi par jour).

Si nos revendications premières (+5,8%) n'ont pas été atteintes, ces différentes avancées n'en constituent pas moins un effort non négligeable, et durable, en faveur du pouvoir d'achat des salariés de l'entreprise.

Vos délégués syndicaux :  
Stéphanie Munier, SNJ  
et Vincent GORI, CGT